

# LE TABLIER : INFO DES VILLAGES

N° 113 Mai- Juin 2022

« **CE N'EST PAS MES DÉCHETS MAIS C'EST MA PLANÈTE....** »

**Collecte des déchets le 14 mai.**

Le conseil des enfants propose de se retrouver pour ramasser les déchets à la Grange à partir de 10h.

Coupon joint à retourner pour l'inscription.

**Spectacle organisé par les Rendez-vous de la Grange**

Le **vendredi 20 mai** à 20 h **salle de la grange** : "Voyage, Voyages ..."  
L'Association des Amis d'Alain Sabaud propose une *lecture théâtralisée*. Elle a pour thème le voyage sous toutes ses formes, au travers d'extraits théâtraux, de poèmes, de textes en prose et de chansons accompagnées par un orgue de barbarie. Durée 45 mn environ.

**Concert proposé par les Amis de l'orgue du Tablier**

Le **vendredi 1er juillet** à 20h30 (date et horaire à confirmer), concert **en l'église du Tablier**.

L'ensemble de cuivres et la classe de chant du conservatoire des Sables d'Olonne, proposent un concert de musiques sacrées (Stabat Mater).

Ils seront accompagnés par l'orgue à tuyaux.

*Dans les deux cas, entrée gratuite avec participation volontaire.*

**L'ASVY**

Organise son moto- cross annuel le 15 mai à la Couture, bar et restauration sur place. entrée 3 €.

**Activités des Rendez-vous de la Grange**

à la salle de la Grange :

**Atelier tricot**

2ème mercredi du mois de 15h à 17h  
4ème mercredi du mois de 15h à 17h

**Après-midi jeux**

1er mardi du mois de 14h30 à 18h  
3ème mardi du mois de 14h30 à 18h

à la salle de l'Atelier :

**Atelier couture**

1<sup>er</sup> mercredi du mois de 14h à 17h  
3ème samedi du mois de 9h à 12h

**Atelier Répar'action**

3ème jeudi du mois de 17h à 20h  
1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 12h

Désormais bien équipé (établi, testeurs, outils, accès internet ...) le groupe diagnostique et répare quand c'est possible le petit électro-ménager, les vélos, l'outillage électronique portatif. N'hésitez pas à les rejoindre, régulièrement ou ponctuellement avec ou sans objet à réparer.

Pas besoin de compétence extraordinaire, l'envie d'échanger et de partager dans la bonne humeur suffit. L'atelier a récupéré et réparé une pompe de jardin, une petite tronçonneuse électrique (chaîne à changer), un ordinateur complet ...

Avis aux éventuels amateurs pour les emprunter.

Contact : [rdvdelagrang@orange.fr](mailto:rdvdelagrang@orange.fr) ou 02 51 31 76 60

## Entretien du cimetière

Les volontaires peuvent rejoindre le groupe d'élus et d'habitants les jeudis 5 mai et 2 juin à 9h au cimetière.

Pause café- brioche offert.

## Qi gong

Les associations "Le Méridien La Roche sur Yon" et "Attitudes Vallée de l'Yon" du Tablier vous proposent une journée découverte et pratique du TAÏ CHI et du QI GONG

*A Piquet au Tablier*

*le 15 mai 2022 de 10h à 18h*

*reporté au 22 mai 2022 en cas de pluie*

*Contact : 0676510233*

## OGEC RPI St Melaine -St Sauveur

L'OGEC organise sa collecte de textiles **le vendredi 13 Mai** de 16h30 à 18h30 et **le samedi 14 Mai** de 10h à 12h à l'école St Sauveur. Nous récoltons les vêtements, chaussures, linge de maison, linge de lit...en bon ou mauvais état (non humides, non souillés). Les textiles doivent être mis en sacs fermés.

## Bibliothèque

La bibliothèque recherche toujours de nouveaux bénévoles. En attendant les permanences du mardi sont annulées. La bibliothèque est donc ouverte le mercredi de 16h30 à 18h et le samedi de 10h30 à 12h.

## Travaux rue du foyer

A partir du 16 mai, un enrobé va être posé sur le trottoir entre l'entrée du parking du foyer rural et le stop de la rue du foyer.

## Questionnaire sur les marchés

Le Conseil de développement de la Roche sur Yon Agglomération lance une enquête au sujet des marchés. Feuille ci-jointe à compléter et à rapporter à la Mairie.

## Démarchage au nom de la mairie

Aucune autorisation de démarchage d'entreprises n'est accordée par la mairie, ni par téléphone, ni à votre domicile.

## Rappels divers

### *Respect des horaires pour les activités bruyantes*

Les beaux jours arrivent et les tondeuses reprennent du service. Nous vous rappelons qu'il y a des heures fixées par la loi pour tondre vos pelouses, bricoler etc... du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Si vous voulez entretenir de bonnes relations de voisinage, il est important de respecter ces horaires. Lorsque vous avez un travail urgent qui ne vous permet pas de respecter ces horaires, ayez la courtoisie de prévenir vos voisins.

### *Feux de jardin :*

Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit.

### *Propreté des trottoirs :*

Par arrêté municipal 2015-02 ; chaque habitant est tenu d'entretenir le trottoir devant chez lui. Les propriétaires doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages et feuillages dépassent sur le domaine public.

### **Le Centre Communal d'Action sociale (CCAS)**

propose une aide aux habitants qui rencontrent des difficultés à faire des démarches administratives par internet. Si vous souhaitez être aidés, vous pouvez vous signaler à la mairie.

Un membre du CCAS prendra alors contact avec vous pour fixer un rendez-vous.

La distribution de légumes reprendra au mois de juin. Comme l'an passé, les jardiniers qui ont des légumes en trop les déposeront sous le préau le lundi matin. Les habitants pourront se servir jusqu'au mardi soir.